



**SYNDICAT CGT DES
TERRITORIAUX DE LA VILLE
& DU CCAS DE MONTBÉLIARD**

101, Faubourg de Besançon
25200 Montbéliard
cgt-montbeliard@orange.fr

Lettre ouverte aux candidat·e·s aux élections municipales

Mesdames, Messieurs les candidat·e·s,

Les prochaines élections municipales détermineront les orientations qui façonneront, pour les années à venir, la vie quotidienne de notre commune et de ses habitants.

En tant qu'agents territoriaux, notre mission est d'assurer au quotidien la réponse aux besoins des usagers et la continuité du service public. Nous constituons un rouage indispensable entre les décisions politiques et leur mise en œuvre concrète. C'est pourquoi il nous paraît essentiel de nous adresser à celles et ceux qui briguent aujourd'hui les fonctions de futurs élus et employeurs territoriaux.

Pour nous, agents territoriaux et syndicalistes CGT, il existe un lien direct entre la qualité du service public, le niveau de réponse aux besoins des habitants et nos conditions de travail.

Or, nous constatons depuis plusieurs années une dégradation continue de nos conditions d'exercice : sous-effectifs persistants, charges de travail accrues, difficultés de recrutement, perte d'attractivité des métiers territoriaux et reconnaissance insuffisante.

Ces choix politiques ont des conséquences concrètes. Les services fragilisés, les délais allongés et les tensions organisationnelles alimentent l'incompréhension et parfois la colère des habitants. Trop souvent, ce sont les agents qui en subissent directement les effets, exposés à des critiques injustes mettant en cause leur engagement et leur professionnalisme.

Nous refusons que les agents deviennent les boucs émissaires de politiques de restrictions qu'ils ne décident pas.

Les constats du rapport de la Chambre régionale des comptes concernant notre commune confirment des fragilités que nous dénonçons de longue date.

La situation dans laquelle seuls 80 % des emplois budgétaires sont effectivement pourvus illustre un décalage préoccupant entre les besoins réels des services et la réalité des effectifs. Cette situation fragilise l'organisation du travail, accentue la pression sur les agents et dégrade inévitablement la qualité du service rendu.

Le rapport souligne également la nécessité de renforcer la fiabilité des données relatives aux effectifs et d'améliorer le pilotage stratégique des ressources humaines et de la masse salariale.

En matière indemnitaire, la Chambre rappelle que le régime indemnitaire constitue l'un des rares leviers dont dispose la collectivité pour agir sur l'attractivité et la reconnaissance des agents.

Or, nous rappelons que le régime indemnitaire n'a pas été réévalué depuis 2015. Cette stagnation contribue directement à la perte d'attractivité de la collectivité, accentue les difficultés de recrutement et nourrit un sentiment légitime de déclassement chez de nombreux agents.

Ces constats ne sont pas de simples observations techniques. Ils traduisent une réalité vécue quotidiennement par les agents : tension permanente, difficultés de fonctionnement des services et perte de sens.

Nous rappelons une évidence trop souvent ignorée : il ne peut y avoir de service public efficace sans agents en nombre suffisant, reconnus et respectés.



**SYNDICAT CGT DES
TERRITORIAUX DE LA VILLE
& DU CCAS DE MONTBÉLIARD**

101, Faubourg de Besançon
25200 Montbéliard
cgt-montbeliard@orange.fr

Un exécutif municipal qui néglige ses agents prend un risque majeur pour la collectivité : dégradation du climat social, perte d'attractivité, tensions internes et détérioration de l'image du service public auprès des habitants.

À l'inverse, un maire qui protège, soutient et valorise ses agents renforce durablement la qualité du service public. Les agents territoriaux ne sont pas une charge, ils sont la force vive de la commune, les acteurs directs des politiques publiques locales.

C'est pourquoi nous vous demandons de vous engager clairement à :

1. Garantir des effectifs en adéquation avec les besoins réels des services.
2. Fiabiliser et rendre transparente toute information relative aux emplois et aux effectifs.
3. Déployer une gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences ambitieuses.
4. Faire de la politique indemnitaire un levier réel de reconnaissance et d'attractivité.
5. Réduire les inégalités de traitement entre agents titulaires et contractuels et favoriser la titularisation.
6. Investir durablement dans la formation, l'emploi statutaire et l'amélioration des conditions de travail.
7. Respecter pleinement les instances représentatives du personnel et garantir un dialogue social réel.
8. Préserver et développer les services publics de proximité.
9. Porter auprès de l'État une exigence ferme de réengagement financier en faveur des collectivités.

La commune est le premier échelon de la République, celui de la proximité et de la réponse concrète aux besoins des habitants.

Mais sans agents territoriaux reconnus, respectés et soutenus, il n'y a ni service public de qualité, ni collectivité attractive.

Nous serons attentifs à vos engagements et à leur traduction concrète.

Pour le syndicat CGT de la Ville et du CCAS de Montbéliard,

Secrétaire du syndicat CGT des
territoriaux de la ville et du CCAS
de Montbéliard

Habbib Doukkar